

Comment aménager ?

Industrie fragile

Il faut souligner d'entrée que la crise révèle la fragilité de certaines activités industrielles. Le cas le plus frappant est l'usine de cycles Gitane, filiale de Renault, installée à Machecoul, comportant 270 emplois très menacés. En revanche, l'agro-alimentaire résiste plutôt bien ainsi que certaines branches du secteur primaire. Dans la baie de Bourgneuf, l'ostréiculture, avec ses 1 800 actifs, est l'équivalent d'une grosse entreprise alors qu'elle continue, localement, à être perçue comme une activité marginale.

Si l'objectif de l'aménagement est la création d'emplois stables, nous aboutissons à

l'idée que l'exploitation du capital naturel est le grand atout à préserver pour la baie et le marais. C'est en effet cela qui constitue le fondement de nouveaux emplois dans la production du secteur primaire, avec le cortège des emplois induits dans les secteurs secondaire et tertiaire. D'où la nécessité d'une gestion rationnelle du capital naturel pour assurer le maintien des ressources à long terme.

Crise du marché agricole

Beaucoup de marchés de produits agricoles connaissent une offre surabondante par rapport à la demande européenne. Il ne paraît pas judicieux de favoriser l'expansion de la production laitière, actuellement bloquée par un système de quotas,

Établissement ostréicole au port du Bec à l'Époids: les bassins dégorgeoirs et les cabanes.



Michel Garnier

ou de viande bovine dont les cours sont déprimés de façon durable, dans des zones où il y d'autres possibilités.

En revanche, la balance commerciale française est régulièrement déficitaire en produits de la mer (5,5 milliards de francs en 1983) et les importations de mollusques, dont des moules, contribuent à creuser ce déficit. De plus, les zones favorables aux élevages marins sont peu nombreuses sur le littoral atlantique.

Un aménagement de la baie qui se voudrait rationnel sur le plan économique tendra donc à favoriser l'expansion des activités aquacoles, et par conséquent protégera cet écosystème.

Un atout

L'énorme avantage de l'écosystème de la baie, c'est le caractère naturel, donc *gratuit* de sa production, dont profitent aquaculteurs, pêcheurs professionnels ou à pied. Cette production naturelle dépend de la maîtrise des arrivées d'eau douce dans la baie (maîtrise des qualités et quantités).

Ceci veut dire qu'il ne sera pas possible d'intensifier la production agricole du marais ce qui supposerait une évacuation rapide des crues pour éviter les inondations. L'élargissement de l'écluse du Collet, telle qu'elle est prévue par l'Union des prés-marais, risque de provoquer des dégâts sur le milieu marin analogues à ceux constatés en baie de Vilaine et dans le Mor Bras depuis la construction du barrage d'Arzal en 1970. Certes, le modeste Falleron n'est pas la Vilaine, mais les accidents déjà survenus dans la baie de Bourgneuf montrent que le seuil de tolérance du milieu marin est relativement bas (10). Le risque d'une certaine « arzalisation » de la baie de Bourgneuf ne peut pas être négligé (11).

A l'échelle de la baie

Tout plan d'aménagement de cette région naturelle du marais doit traiter de l'ensem-

ble de l'écosystème, par-dessus les limites administratives. Un schéma de mise en valeur du littoral (SMVL) définira les priorités à partir de la connaissance scientifique des potentialités des différents milieux naturels et humains, donc en se plaçant délibérément au niveau de l'intérêt général.

Cela suppose de la part des pouvoirs publics une action rapide pour mettre en place un SMVL avec des directives fermes pour la protection de l'écosystème. Cela suppose en même temps que les producteurs, notamment les aquaculteurs et les marins, s'organisent mieux, se disciplinent pour ne pas surexploiter les milieux naturels, par exemple par le contrôle de la production des coquillages, de la pression de pêche sur les frayères. Ce n'est qu'à cette condition qu'un dialogue pourra s'instaurer entre professions et entre celles-ci et les pouvoirs publics.

D'autre part, le problème des partages des compétences administratives, politiques, financières entre l'Etat et les collectivités locales est une donnée importante pour la réalisation des aménagements futurs de ce secteur littoral. En effet, la loi sur le littoral est promulguée. On peut craindre qu'elle donne trop de pouvoirs aux communes, ce qui risquerait de renforcer la tendance actuelle d'une trop grande divergence entre les politiques locales d'aménagement au détriment de l'ensemble de la zone.

La baie de Bourgneuf doit être traitée comme une unité socio-spatiale d'aménagement pour laquelle un schéma global (le SMVL) doit être élaboré par-delà les découpages administratifs traditionnels et selon des procédures où l'Etat devra prendre ses responsabilités au côté des autres partenaires. A une échelle inférieure, les instances locales pourront agir en fonction de leurs intérêts, mais en conformité avec les principes imposés au niveau de l'ensemble de l'unité d'aménagement, principes constituant des butoirs non négociables au niveau communal.

Souhaits pour l'avenir

Plutôt que d'engager à grands frais le marais sur une voie très encombrée, l'intensification agricole, pour laquelle il est, dès le départ, handicapé par des sols

(10) sur le barrage d'Arzal, se reporter au n° 111 de *Penn ar Bed*, mars 1983, P.Y. LeRhun et C. Prioul : « L'aménagement de la basse Vilaine et le barrage d'Arzal ».

médiocres, la présence des salines, la submersion hivernale, il faut tirer parti au mieux de ses atouts.

Le marais doit demeurer un espace-tampon entre le plateau et la baie, permettant la maîtrise du contact eau douce-eau salée. Il doit donc demeurer le siège d'un élevage extensif, dans le cadre d'exploitations agricoles restructurées, disposant si possible de terres à la fois dans les polders et dans le secteur des salines.

Une autre chance du marais, ce sont les grandes possibilités d'aquaculture dans les polders et les anciennes salines. De plus cette région dispose d'un potentiel touristique peu exploité aujourd'hui : ses paysages et ses oiseaux aquatiques. Le tourisme de découverte d'un milieu naturel original, qui est en progression en Europe occidentale, est la formule la plus appropriée au marais (randonnées, gîtes d'étapes, classes vertes et classes de mer, bases d'observation, centres d'accueil, etc.).

Nous pensons que ces ressources peuvent être plus facilement utilisées par des pluri-actifs. La pluri-activité y est ici de tradition et nombreux sont par exemple les pêcheurs qui font aussi de l'ostréiculture. Cette pluri-activité permet de tirer parti de ressources saisonnières dans des

milieux naturels différents, mais proches les uns des autres.

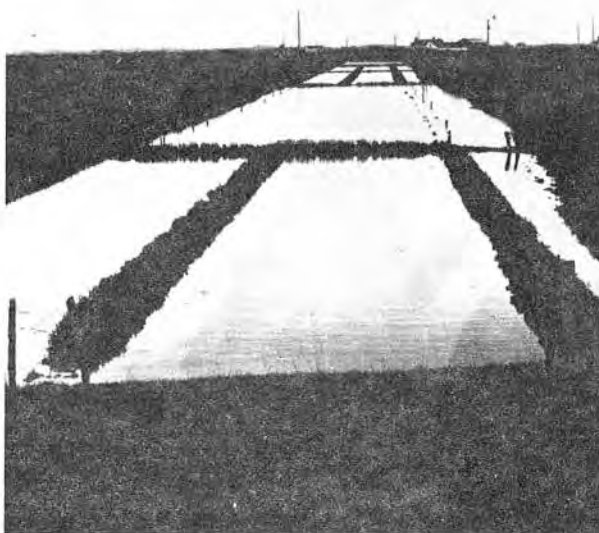
Pourtant la tendance est plutôt au déclin. L'administration de son côté ne facilite pas la vie aux pluri-actifs. Chaque profession s'organise en fonction de ses actifs à part entière : la pluri-activité ne répond guère aux schémas modernistes reposant sur le partage du travail entre spécialistes.

Nous observons qu'en zone de montagne ou dans d'autres pays (R.F.A.) la poly-activité retrouve une nouvelle modernité. Cette formule permettrait aux exploitants agricoles du marais de compléter leurs revenus agricoles insuffisants par l'aquaculture modernisée et par le tourisme rural (gîtes, chambres d'hôte, etc...)

Vers un tourisme différent

Plus que jamais, il est impératif de protéger les dernières fenêtres naturelles du littoral, tout spécialement le secteur des dunes, et de maintenir le marais en zone inconstructible. Mais il ne suffit pas de bloquer l'urbanisation touristique. Il faut redonner un second souffle aux stations : recherche de clientèle d'avant et d'arrière saison, hébergement collectif, relance de

La dernière saline en activité se trouve au sud de Beauvoir-sur-Mer.



Michel Garnier



Le centre de découverte du Marais Breton vendéen à la Barre de Monts.

l'hôtellerie... Ce tourisme rénové peut cohabiter avec l'aquaculture et, bien mieux, s'en servir comme d'un attrait supplémentaire.

Dans cet esprit, un géo-écomusée installé sur le littoral, en bordure du marais, pourrait exposer les composants du milieu naturel et le travail des professions qui en vivent. Il compléterait fort bien le remarquable musée du Pays de Retz, fondé à Bourgneuf par notre collègue, le regretté Jean Mounès (12 800 visiteurs en 1983).

Bref, l'allongement de la saison touristique, l'essor du tourisme de découverte sont affaire d'organisation et de publicité bien conçue. Dans tous les cas, et c'est l'un de ces butoirs nécessaires évoqués plus haut, le tourisme ne doit pas empiéter sur les activités agricoles ou aquacoles, ni perturber l'écosystème: information des touristes, balisage des aires de distraction, encadrement des visiteurs, les solutions existent. Au SMVL de fixer les seuils à ne pas dépasser.

Relance artisanale

Le développement de l'aval de la filière aquacole est, selon nous, la direction à prendre pour obtenir des créations d'emploi. Construire des bassins, des cabanes, fabriquer et entretenir des engins de manutention, de transport, d'élevage,

transformer les produits (conserves, plats cuisinés), produire des emballages, faire les expéditions: il nous semble que cette voie est la plus logique pour fixer des emplois dans des zones artisanales aujourd'hui bien vides.

Pour conclure

Notre objectif n'était pas de réaliser un plan d'aménagement, mais de réfléchir, après enquête sur le terrain, aux principes qui doivent guider les aménageurs pour arriver à des résultats satisfaisants dans l'intérêt général.

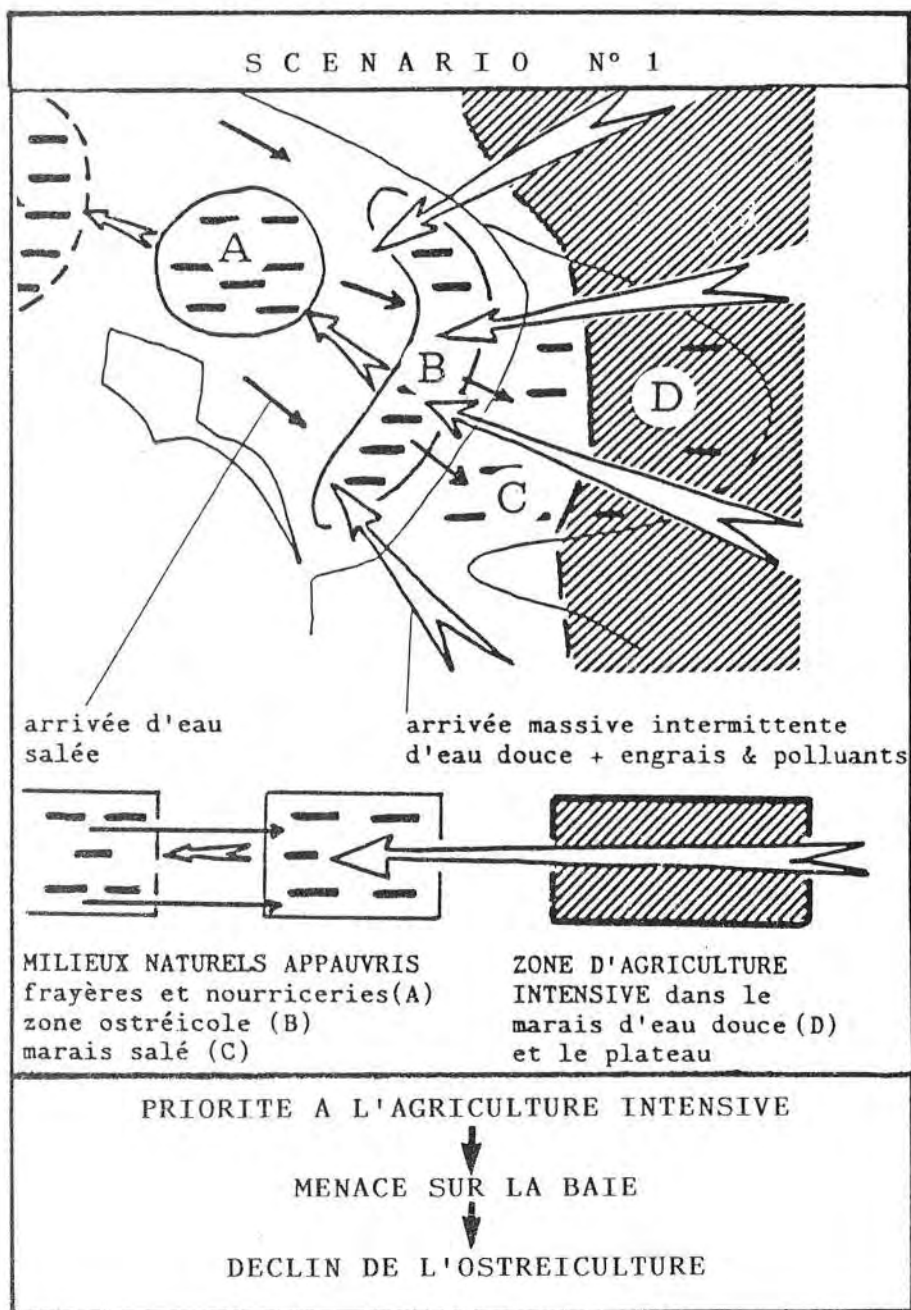
La réussite de l'aménagement de la baie du Bourgneuf dépend en bonne part de ceux qui y vivent, de leurs organisations professionnelles et syndicales, de leurs élus. Pour cela, il est nécessaire que le groupe des conchyliculteurs prenne ses responsabilités, qu'il s'engage délibérément sur la voie d'une stratégie collective de développement, en rompant avec des comportements traditionnels trop individualistes hérités de la période des «vaches grasses». A l'amont, les agriculteurs «modernistes» ont des projets pour lesquels nous avons exprimé nos craintes. A l'aval, les pêcheurs ont pris conscience de la nécessité d'une gestion plus rationnelle des ressources halieutiques. Entre les deux, sur la zone de contact, là où éclatent la plupart des conflits, les conchyliculteurs

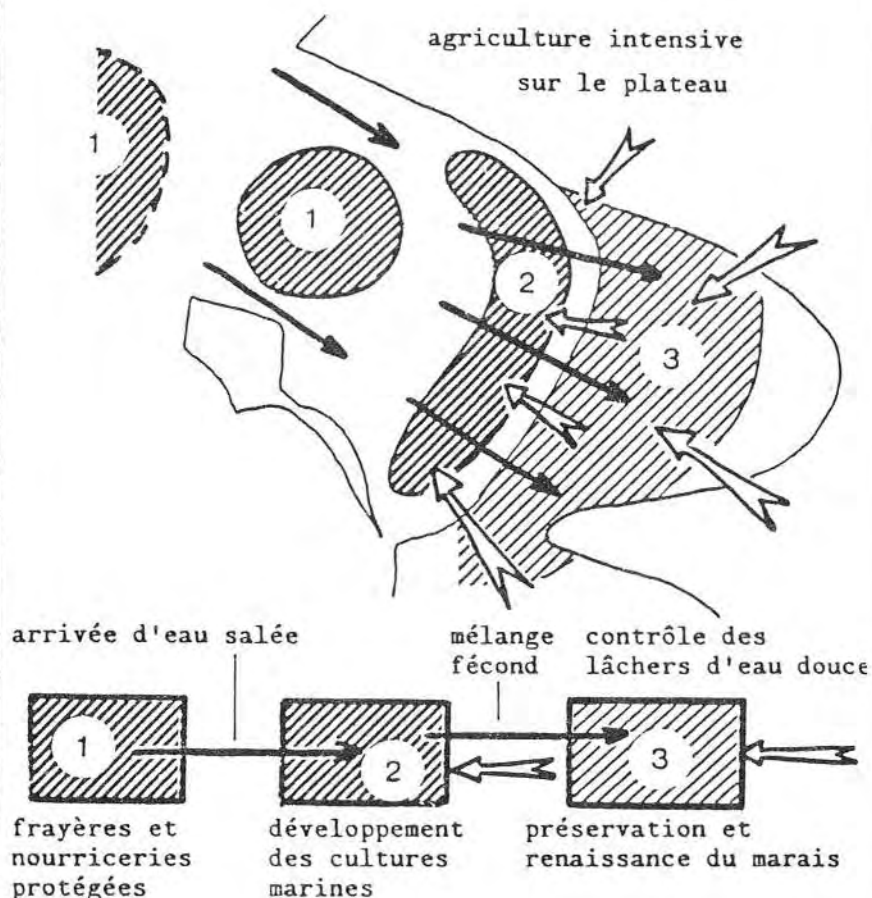
sont-ils en mesure à l'heure actuelle de s'organiser afin d'élaborer un projet collectif? Là est la grande question.

Pourtant, l'extension des cultures marines sur le marais dans le secteur des salines garantirait mieux la maîtrise du contact eau douce-eau salée au bénéfice des aquaculteurs. En somme, les priorités

d'aménagement doivent remonter, de l'aval vers l'amont.

Pour montrer les choix à faire et leurs conséquences prévisibles à terme, nous présentons deux schémas illustrant deux scénarios incompatibles. Est-il besoin de préciser que nous tenons le premier comme étant le scénario de l'absurde?





PRIORITE A LA QUALITE DES MILIEUX NATURELS

↓
PRESERVATION DES EMPLOIS LIES
A L'ECOSYSTEME DE LA BAIE

↓
RENOVATION ECONOMIQUE DU MARAIS
ET

RENOUVEAU TOURISTIQUE